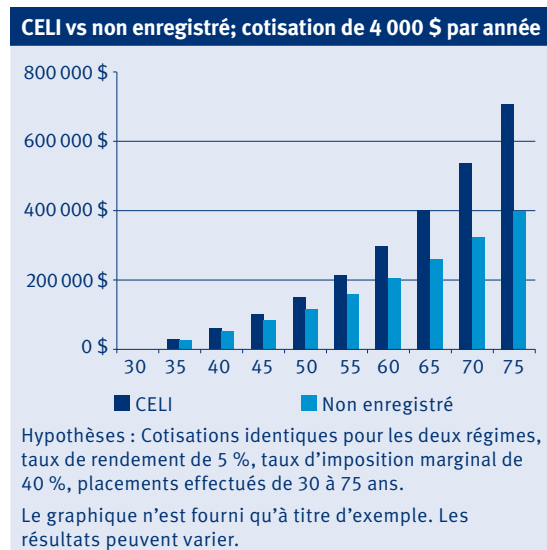


Faire croître votre épargne, c'est bien. À l'abri de l'impôt, c'est mieux.

Voici ce qui arrive si quelqu'un place 4 000 \$ par année dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), comparativement aux mêmes 4 000 \$ par année placés dans un compte non enregistré.

Le fait de placer de l'argent dans un CELI pourrait générer 310 000 \$ de plus à l'âge de 75 ans qu'un placement équivalent dans un compte non enregistré.

Alors que nous présentons un placement de 4 000 \$ dans l'exemple, vous pouvez placer jusqu'à 5 000 \$ par année, montant indexé selon l'inflation et arrondi au 500 \$ le plus près.



Commencez à tirer profit d'un CELI dès maintenant

Voici quelques points importants à retenir :

- ▶ Cotisez jusqu'à 5 000 \$ chaque année (montant indexé selon l'inflation et arrondi au 500 \$ le plus près)
- ▶ Obtenez un revenu de placement à l'abri de l'impôt (incluant les gains en capital)
- ▶ Ne payez pas d'impôt sur les retraits
- ▶ Demeurez admissible aux prestations gouvernementales et aux crédits d'impôt, peu importe le montant accumulé dans le CELI et quand vous effectuez les retraits
- ▶ Reportez à plus tard les droits de cotisation inutilisés
- ▶ Les retraits créent des droits de cotisation additionnels pour l'année suivante
- ▶ Retirez à n'importe quel moment – aucune limite d'âge
- ▶ Retirez de l'argent, quelle qu'en soit la raison

Règles de base à garder en tête à l'égard des cotisations :

- ▶ L'excédent de cotisations entraînera une pénalité mensuelle de 1 %
- ▶ Les frais et les intérêts d'emprunt pour cotiser à un CELI ne sont pas déductibles d'impôt
- ▶ Les cotisations ne sont pas déductibles d'impôt

Trouvez le CELI qui vous convient

Alors que tous les comptes d'épargne libre d'impôt offrent la même protection contre l'imposition, les CELI ne sont pas tous égaux. Choisir le bon placement peut vous aider à atteindre vos objectifs d'épargne plus rapidement.

La Standard Life offre un éventail de solutions CELI. Vous pouvez choisir parmi :

- ▶ Fonds communs de placement Standard Life
- ▶ Fonds distincts Idéal – Série Signature
- ▶ Fonds de dépôts à terme Idéal

Apprenez-en plus. Parlez-en avec votre conseiller.

Le présent document vise uniquement à fournir de l'information générale. Les renseignements qu'il contient ne devraient pas être interprétés comme des conseils juridiques personnalisés en matière de placements. Les clients devraient consulter un conseiller spécialisé à propos de leur situation personnelle et de toute question particulière reliée aux placements. Des mesures raisonnables ont été prises en vue d'assurer la fiabilité de la présente information à la date de publication, mais la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada et Fonds de placement Standard Life ltée ne garantissent aucunement l'exactitude de cette information et elles ne sauraient être tenues responsables de sa fiabilité.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

www.standardlife.ca

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
Fonds de placement Standard Life ltée
Janvier 2012